

Devant les restructurations, PSE, externalisations, intégrations, reclassements professionnels, il est indispensable de ne pas être seul.

Notre organisation syndicale FO IBM vous propose de vous retrouver dans un collectif d'adhérent(e)s avec des élu(e)s qui ont été formé(e)s avec des spécialités: droits du travail, formation professionnelle, droits sociaux...

Dans ce n° spécial, notre ambition est de vous faire découvrir notre équipe syndicale à travers nos engagements et nos missions.

Nous avons besoin de vous !

Quels sont les moyens et pouvoirs des élus ? Quelles sont les missions des institutions du CE, CHSCT, DP et CCE ?
A quoi sert un syndicat ?
Pourquoi adhérer et comment ?



Après l'annonce du nouveau PSE 2007, l'équipe FO fait le constat qu'IBM nous impose une nouvelle fois, une cure d'amaigrissement dans une optique de rentabilité à court terme !

Malgré un plan d'embauches sur 2007 -2008, **c'est à nouveau près de 200 suppressions d'emploi en deux ans** avec des conditions et charges de travail plus importantes pour ceux qui restent !

Notre objectif, dans le cadre de nos responsabilités syndicales, au sein du CCE et du CE Paris banlieue, est de négocier des mesures sociales qui permettent aux salariés volontaires et à ceux qui vont subir un reclassement professionnel, **d'obtenir de réelles propositions à la hauteur d'une grande compagnie !**

Dans le cadre des expertises juridiques et économiques du CCE et du CE Paris banlieue, vos élus FO participent et agissent pour défendre vos droits et obtenir de véritables mesures sociales !

N'oubliez pas que seule la mobilisation du personnel conforte le pouvoir de négociation de vos élus.

Vos élus FO agissent et s'engagent dans cette voie !



Rôle, mission du CE Paris Banlieue

Un rôle économique :

Moins visible que les œuvres sociales, le rôle économique est essentiel pour toutes les questions de formation professionnelle, d'emploi, reclassements, intégrations, externalisations, embauches, apprentissage, stagiaires...

Pendant le mandat 2005-2007, cette responsabilité a été menée par un élu FO : **Jean-Luc Chassang, élu secrétaire de la commission formation professionnelle et emploi.** (CFPE)

Les principaux dossiers traités ont été Euroflight, Customer fulfillment, Roseau/Montics, PSD, bilan social, rapport égalité hommes-Femmes, plan formation ...

Plusieurs expertises juridiques ont été votées et présentées devant la CFPE et en plénière du CEPB.

Un rôle social :

Plus en vue, les activités vacances adultes, enfants du personnel, activités culturelles et sociales sont très souvent connues et appréciées au sein du CE Paris banlieue.

Avec une diversité de propositions, de choix, de prix, le bureau du CEPB CFTC-CGC-FO-SNA dont FO assume le poste de secrétaire adjoint, a permis à 90% de salariés de bénéficier de subventions du comité, hors prestation de restauration.

FO est représenté dans toutes les commissions du CEPB et y participe activement avec un objectif central, faire bénéficier le plus grand nombre de prestations subventionnées. (que l'on soit célibataire, en couple, avec ou sans enfant à charge)

Pourquoi le CE est-il consulté?

Le code du travail impose à l'employeur de consulter le Comité d'établissement (CE) dans le cadre économique, social, juridique et permet aux élus du CE de voter une expertise pour analyser, vérifier les données transmises par la Direction.

Ainsi, le CE est en mesure de demander des aménagements, des engagements, des garanties et d'agir suivant les éléments présentés par l'expert du CE et les réponses apportées par la Direction.

Le CE a demandé à plusieurs reprises lors de ce mandat, l'avis de l'inspection du travail sur des questions juridiques touchant *la formation professionnelle, l'organisation des services et l'interprétation juridique des textes.*



Rôle du Comité central d'entreprise (CCE).

L'ensemble des CE d'IBM France y sont représentés pour aborder les questions relatives à l'entreprise, notamment toutes les questions économiques qui impactent toutes les régions de France.

Sur notre site web <http://fo.ibm.free.fr> => lien infos CCE, vous trouvez en accès libre tous les comptes rendus de toutes les réunions du CCE. (*plénières et exceptionnelles*)

Notre représentant élu est **Laurent Boulanger.**

Rôle des Délégués du Personnel : DP



Les Délégués du Personnel ont pour mission de présenter au chef d'établissement toutes les réclamations individuelles ou collectives portant sur le droit du travail, par exemple:

- ♦ l'application des textes (code du travail, accord d'entreprise, convention collective, contrat de travail ...)
- ♦ Et aussi les horaires, la charge de travail, le paiement des HS, les astreintes, l'interprétation faite des textes et usages par certains managers ou HRP...

Le fait de passer par l'intermédiaire des DP permet aux salariés de faire leurs réclamations dans l'anonymat. (L.422-1 du code du travail)

Sur notre site web, vous y trouverez les comptes rendus des réunions mensuelles avec un extrait des principales questions - réponses. (**1 réunion par mois**)
<http://fo.ibm.free.fr> =>Paris =>*dernières nouvelles des DP*



Rôle du CHSCT : (comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail)

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection pour la santé et à la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail et veille à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires fixées en ces matières.

La loi fixe de réels pouvoirs au CHSCT (L.236-2 du code du travail), notamment :

- ♦ **Un pouvoir délibératif** sur l'organisation du travail et les modalités de fonctionnement,
- ♦ **Un pouvoir d'investigation** dans l'analyse des risques, visites des locaux, enquêtes lors d'accidents du travail ou maladie professionnelle,
- ♦ **Un pouvoir consultatif** dans le cadre des modifications des postes de travail, des changements ou aménagement de l'organisation du travail, règlement intérieur et dans le cadre du bilan annuel,
- ♦ **Un pouvoir de proposition** d'actions de prévention et de priorité sur le programme annuel de prévention.

Moyens du CHSCT :

Le CHSCT reçoit du chef d'établissement tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses missions et de celles que se fixe le CHSCT et qu'il confie à ses membres. (*au moins 1 réunion par trimestre*)

Sur <http://fo.ibm.free.fr> => Paris => les dernières nouvelles des CHSCT, Ouest, centre et Est.

- ♦ **L'actualité** => *déménagement de MTG en 2007 et Descartes en 2009*



Le site web <http://fo.ibm.free.fr> a dépassé les 32 000 connexions !!
Et on y trouve toutes les informations sociales de la Cie, des analyses, une page spéciale Adhérent(e) avec mot de passe ?

Des élus motivés qui s'engagent

contacts : <http://fo.ibm.free.fr> => Paris => L'équipe FO Paris Banlieue



De gauche à droite →

Marc, Jean-Luc, Sylvie, Murielle, Christiane, Laurent, Marie-Christine, Caroline, Patrice, David, Thierry
(absent(e)s sur la photo : Catherine, Jean-Michel, Raymonde

Questions-réponses sur le PSE :

1. livres III et IV liés au PSE ?

Dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, **l'employeur est tenu de négocier** les dispositions retenues en matière d'emploi et d'informer et de consulter le CE. (livre III)

Concernant le livre IV, l'employeur transmet au CE tous les documents et réponses à l'expert concernant **les justifications économiques et sociales** sur son projet de restructuration.

2. Quels sont les pouvoirs des syndicats ?

Les Syndicats vont négocier avec l'employeur le niveau des mesures proposées ; le niveau des indemnités et garanties dépendront également du rapport de force engagé !

Le Syndicat n'est pas issu du droit divin, l'adhésion des salariés seule, lui permet d'exister.

3. La GPEC pourquoi ?

Anticiper les restructurations de l'entreprise sur 2 ans et mettre en place des plans de formation et de reclassement pour les salariés identifiés.

FO a signé cet accord d'entreprise en 2005, **il vaut mieux prévoir que subir.**

Premier bilan : plus de 200 salariés concernés par les projets de transfert d'activités chez Montics, de restructuration Customer fulfillment et par la cessation d'activités d'Euroflight **et aucun salarié licencié !**

4. Où trouver les informations sur le PSE 2007 ?

Sur notre site web un dossier spécial a été créé concernant cette restructuration comme **nous l'avions déjà fait en 2005 lors du dernier PSE.**

Vous y trouverez également les comptes rendus des réunions CCE, nos coordonnées et un grand nombre d'informations pour mieux appréhender les événements sociaux qui arrivent...

<http://fo.ibm.free.fr>

*L'entreprise s'accommode
assez bien des erreurs
de management.*

Les collaborateurs, moins.

